

SELARL D'AVOCAT ARNAUD YANSOUNOU
(Anciennement SCP D'AVOCATS ROINAC & YANSOUNOU)

Avocat à la Cour - Barreau d'AGEN
65, Boulevard Ulysse Casse, 47200 Marmande
Tel : 05 53 64 23 85 Fax : 05 53 64 75 82
secretariat.yansounou@gmail.com
arnaud.yansounou@gmail.com
Site internet : www.arnaudyansounou-avocat.fr

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au Tribunal Judiciaire d'AGEN, Place Armand Fallières - 47000 AGEN

A la requête de la SCP Odile STUTZ, mandataire judiciaire, immatriculée au RCS d'AGEN sous le siren n° 442 481 438, demeurant 74, Chemin de Grelot 47304, VILLENEUVE-SUR-LOT, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège,

Ayant pour avocat au barreau d'AGEN, Maître Arnaud YANSOUNOU, membre associé de la SELARL D'AVOCAT ARNAUD YANSOUNOU, "Anciennement SCP d'Avocats ROINAC & YANSOUNOU", dont le siège social est 65, Boulevard Ulysse Casse - 47200 MARMANDE,

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques, en un seul lot, d'un immeuble à usage d'habitation, sise Commune Le Haillan (33185). Le lot n°144 comprend un appartement de type T3, situé au rez-de-chaussée d'un ensemble collectif composé de 2 corps de bâtiments, surmontant un sous-sol parking. L'appartement dispose d'une superficie totale de 67,69m². L'appartement comprend une entrée-dégagement, une cuisine, un cellier, salon-séjour, couloir distributif espace de nuit, w-c, salle de bains, 2 chambres, une terrasse. L'appartement est chauffé via un dispositif de gaz de ville lié à une chaudière. Le lot n° 130 comprend un parking au sous-sol du bâtiment B, et les 8/10000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales. L'appartement fait l'objet d'un contrat de bail, suivant acte sous seing-privé en date du 18/04/2014, moyennant un loyer mensuel de 698,75 €, outre 65 € de charges.

MISE A PRIX : 120.000 € avec faculté de baisse de ¼, à défaut d'enchère

ADJUDICATION DU JEUDI 28 MAI 2020 A 15H

IMPORTANT : les enchères devant être reçues sur ladite mise à prix, seulement par le ministère d'un avocat inscrit au barreau du tribunal judiciaire d'AGEN, lequel avocat se fait remettre par son mandant et contre récépissé une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque rédigé à l'ordre de la CARPA représentant 10% du montant de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieure à 3.000 €.

L'adjudication étant acquise au plus offrant et dernier enchérisseur, sauf surenchère ou réitération des enchères, outre les frais exposés pour parvenir à la vente. Aux charges et conditions énoncées au cahier des conditions de la vente déposé au Greffe du juge de l'exécution dudit tribunal, où il peut être consulté, ainsi qu'au cabinet de l'avocat poursuivant la vente.

RENSEIGNEMENTS : s'adresser à Maître Arnaud YANSOUNOU, avocat poursuivant la vente, dont les coordonnées figurent ci-dessus, ou tout autre avocat inscrit au barreau d'AGEN.

VISITES: les visites seront effectuées par la SCP HUISSIERS DU SUD-OUEST-BORDEAUX. Tél : 05.57.81.27.07